



La Teste de Buch le 23/06/2021,



**ASSOCIATION CONCESSIONNAIRES
LOCATAIRES OCCUPANTS ET USAGERS**

Monsieur Jean DUBROUS

90 Avenue Saint Exupéry
33260 LA TESTE DE BUCH

**Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme
Service environnement et développement durable**

Affaire suivie par Rébecca BIOSCA

Tél : 05 57 73 06 65

N/ Réf : RB/ - 197782

V/ Réf :

DGS :

Cab :

DGA :

Adjoint :

Directrice : *fb*

CS : *RB*

RECU 10

05 JUIN 2021

Objet : Ile aux Oiseaux - Compte-rendu du Conseil de Site

Monsieur, *Jean*

J'ai l'honneur de vous transmettre le compte-rendu du Conseil de Site de l'Ile aux Oiseaux du 11 mars 2021.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de La Teste de Buch


A. Melin



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Conseil de Site de l'Île aux Oiseaux

Date de réunion :	11/03/2021 à 15h30 – salle du Conseil
Relevé rédigé par :	Rébecca Biosca
Relevé validé par :	Florence Bonnin

PARTICIPANTS

	Prénom et NOM	Organisme et qualité
Elus	Patrick DAVET	Maire
	Angélique TILLEUL	Adjointe Environnement, Qualité de vie, Développement Durable, Transition Ecologique
Administration Ville	Rébecca BIOSCA	Responsable Service Environnement et Développement Durable
	Florence BONNIN	Directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme
	Matthieu CASTAINGTS	Directeur de cabinet
	Thierry DUPRAT	Garde-gestionnaire
	Anaïs LUCAS	Garde-gestionnaire
Autres participants	Caroline ASTRE	Agence de l'Eau Adour-Garonne
	Jean-Gabriel BINOIS	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
	Daniel BOUQUEY	Président ACMBA
	Françoise BRANGER	Présidente Bassin Arcachon Ecologie
	Alain DORE	DDTM-Service Maritime et Littoral
	Jean DUBROUS	Président ACLOU
	Isabelle KISIELEWSKI	Conservatoire du Littoral – chargée de mission
	Michel LEGRAND	Président association des Inscrits Maritimes
	Nathalie MADRID	Conservatoire du Littoral - Déléguée Aquitaine
Claude PASCAL	Président Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon	

ORDRE DU JOUR

Bilan de la gestion de l'Île aux Oiseaux pour l'année 2021 et perspectives.

DOCUMENTS REMIS EN REUNION

- Présentation Power-Point.

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Information / Décision

M. le Maire accueille les participants et prie de bien vouloir excuser l'absence de Mme la Sous-Préfète. Il présente l'ordre du jour et demande à chacun de se présenter.

M. Duprat débute ensuite la présentation du bilan d'activité de l'année 2020 marquée par l'épidémie de Covid-19 qui a entraîné l'annulation ou le report de certaines actions.

Points particuliers ayant amené à des discussions (voir plus de détails dans la présentation power-point diffusée au cours de la réunion, ci-jointe) :

- **Etudes entomologiques**

Concernant les études entomologiques réalisées, Mme Kisielewski souligne leur intérêt. En effet, les insectes sont un bon indicateur de l'état de santé des prés salés, leur étude est donc très appropriée au site.

Mme Astre indique que l'Agence de l'Eau poursuivra son accompagnement financier pour la suite de ces études.

- **Présence de blaireaux**

Mme Kisielewski demande à ce que le gestionnaire se rapproche du Centre de Soins LPO d'Audenge afin de déterminer les actions à mener.

Mme Branger demande s'il est vraiment nécessaire de les faire sortir du site.

Mme Kisielewski répond qu'ils sont probablement prisonniers d'un site qui ne leur est que peu favorable. C'est un point à vérifier.

- **Fréquentation nautique**

M. Pascal demande s'il a été observé un impact au niveau du nombre de bateaux présents autour de l'Île suite aux différents arrêtés pris au banc d'Arguin.

M. Duprat répond qu'il n'a pas été observé de changement notable.

Afin d'adapter le protocole de suivi réalisé, Mme Kisielewski propose à la Ville de rencontrer Charlotte Michel qui a mis en place une méthode visant à évaluer le nombre de visiteurs mais aussi à identifier les impacts liés à la fréquentation sur les sites du Conservatoire du Littoral.

- **Comptage pêche à pied de loisirs**

166 adultes et 27 enfants ont été dénombrés le 19 août en début d'après-midi sur un fort coefficient (94) et une température de plus de 30°C.

M. Binois demande où sont effectués ces comptages.

Mme Lucas lui indique qu'ils sont effectués sur trois secteurs prédéfinis : le Saous, Marens/Nord, et Afrique.

M. Binois indique qu'il ne s'agit pas des secteurs les plus pertinents au regard de la pratique.

M. Duprat répond qu'il est nécessaire de suivre le protocole établi.

Mme Branger indique que l'association Bassin d'Arcachon Ecologie a abandonné les comptages qu'elle réalisait sur le Bassin d'Arcachon car aucun contrôle avec PV n'a été mis en place malgré des demandes. Or, après plusieurs années, la sensibilisation ne suffit plus.

- **Occupation des cabanes du DPM**

M. Dubrous demande quelles sont les trois cabanes qui seront mises à attribution et ce que signifie le terme d'« attribution en continuité » désormais utilisé pour les renouvellements.

M. Duprat répond que les trois cabanes concernées par les attributions avec une mise en concurrence sont les cabanes n° 9 et n° 30 du quartier Afrique (suite décès du titulaire) et n°37 au Truc Vert (souhait de l'occupant de ne pas poursuivre l'occupation de la cabane).

Mme Kisielewski explique que « l'attribution en continuité » est le terme qui remplacera le « renouvellement » de titres d'occupation. Le terme change mais c'est la même procédure qu'auparavant : le titulaire souhaitant poursuivre l'occupation de la cabane établit un dossier de demande répondant aux critères prédéfinis. C'est une attribution sans mise en concurrence.

M. Dubrous demande si la durée des autorisations se fera toujours sur 7 années.

Mme Kisielewski répond par l'affirmative.

M. Dubrous Interroge la Ville sur le devenir des cabanes affectées à la Ville et de la cabane tchanquée n°3.

M. le Maire répond que la Ville va commencer par rénover la cabane de gestion située à l'Afrique. La Ville et le Conservatoire s'interrogent quant au devenir de la cabane n°44 située au Nord car elle est peu utile pour la gestion de l'île. Compte-tenu de son état dégradé, il faudra peut-être la remettre en état. Dans tous les cas, elle ne sera pas démolie.

Concernant la cabane tchanquée n°3, le budget nécessaire à sa réhabilitation est important, probablement entre 600 000 et 800 000 €, voir plus. La priorité pour la Ville est que le site soit sécurisé pour cet été.

M. Dubrous demande si un arrêté de péril a été pris.

Mme Biosca répond que cette solution a été envisagée mais non retenue, car il s'agirait pour la Ville de mettre en demeure le Conservatoire du Littoral de réaliser les travaux. Or, celui-ci souhaite confier la réalisation des travaux à la Ville.

- **Incendie**

M. Dubrous revient sur l'incendie qui a eu lieu en octobre 2020 et qui a détruit une cabane sur la partie privée de l'île. Il demande si des moyens sont envisagés pour faire venir rapidement les secours en cas de besoin.

M. Duprat indique que M. le Maire a sollicité une réunion en Sous-Préfecture avec le SDIS.

Lors de cette réunion, la Ville a offert son appui pour aider le SDIS à repérer les différents accès maritimes. Le SDIS a rappelé que la configuration de l'île aux Oiseaux est exceptionnelle de par ses conditions d'accès difficiles en fonction de la marée et que les moyens techniques sont coûteux dans une telle configuration.

Il existe toutefois des pistes simples et peu coûteuses : enlever les haies autour des cabanes (qui sont souvent des haies de baccharis, plantes exotiques envahissantes), avoir des extincteurs dans les cabanes (étudier la possibilité d'en faire une obligation dans les futures Conventions d'Occupation Temporaires).

M. le Maire appuie les propos de M. Duprat et indique qu'il est important d'agir en prévention.

Fin de la réunion à 17h.

DIFFUSION

Document diffusé le 23/06/2021

CONSEIL DE SITE 2020

Ile aux Oiseaux

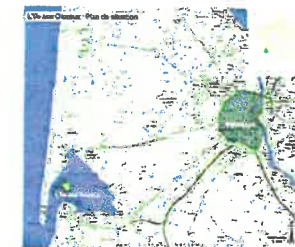
11/03/2021



I. PRESENTATION DU SITE

L'île aux oiseaux, située au cœur du Bassin d'Arcachon, représente à haute mer la seule partie non recouverte avec la partie centrale du Banc d'Arguin. Le Bassin est un vaste plan d'eau de 156 km², dont 115 km² de surface émergée à marée basse. Une correspondance directe avec l'océan atlantique (les Passes) et un échange de 0.4 km³ en vives eaux et 0.15 km³ en mortes eaux. Les vitesses de courant sont différentes selon les flots de 1.20m/s en vives eaux à 0.6 m/s en mortes eaux (en périphérie du site).

L'île aux oiseaux est la résultante de plusieurs siècles d'histoire marqués par les usages et leur évolution respective. L'agriculture, l'ostréiculture, et les loisirs en sont les trois facteurs principaux. Aujourd'hui, l'île aux oiseaux est utilisée exclusivement par les personnes titulaires d'une AOT de cabane ou par des personnes exerçant la chasse de façon traditionnelle (tonnes et pantès).



Principales caractéristiques du site :	
Superficie totale :	1 700 ha
Zone de DPM attribuée :	219 ha
Propriété privée :	40 ha
Présence de cabanes à usage de loisirs	
	42 sur le DPM
	11 sur la parcelle privée
Occupants actuels :	
-Occupation temporaire des cabanes	
-Chasse	41 tonnes de chasse
	16 pantès à alouettes

Le Conservatoire du littoral, attributaire du DPM en 2005, a délégué la gestion de l'île aux oiseaux à la mairie de La Teste de Buch par le biais d'une convention passée le 16 mars 2005.



Typologie et structure paysagère du site

Le caractère abrité de l'île et la présence de vastes platiers intertidaux associés aux phénomènes des marées ont favorisé le développement de marais maritimes typiques des zones humides littorales tempérées. Ces marais présentent un intérêt écologique reconnu par la communauté scientifique du fait de la grande diversité de biotopes, de leur rareté au niveau régional et de leur étendue.

II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE

II.1 Une nouvelle équipe municipale

Patrick DAVET a été élu nouveau Maire de la Ville de La Teste de Buch le 28 juin 2020.

Angélique TILLEUL, adjointe à la qualité de vie, Développement Durable et Transition Écologique ainsi que **Bruno PASTOUREAU**, adjoint délégué à l'Éducation, Petite Enfance, Jeunesse et Patrimoine ont été désignés par le Conseil Municipal pour siéger au Conseil de Site de l'île aux Oiseaux.

II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE

II.2 Covid-19

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, contraignant l'équipe en charge de la gestion du site à annuler un certain nombre d'actions de gestion (suivis, études,...) et d'animations (scolaires, journée citoyenne du nettoyage, journées du patrimoine, etc.).

II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE

Tableau analysant l'impact du confinement sur la gestion du site:

	Activités impactées	Conséquences pour le site ou pour le gestionnaire (essayer d'apprécier les ordres de grandeur pour les aspects économiques, en % si possible, en % si minimal)		Conséquences pour les usagers et occupants, notamment économiques (ordres de grandeur sur une échelle de 5)		Propositions de suites à donner : activités prioritaires, aide au gestionnaire, dégrèvements de redressements.		
		ce que le confinement a empêché de faire	Ce qu'il a rendu sans objet	Description	Éléments de quantification		Description	Éléments de quantification
1 Maintenance et entretien	Entretien courant et maintenance des milieux naturels, ouvrages et bâtiments (bâti) d'ouvrages, à l'exception...	Entretien des cheminements	Entretien non indispensable car site interdit au public			Pas d'impact car site interdit au public	3	2. Programmer les travaux d'entretien, notamment les cheminements
2 Biodiversité	Surveillance générale du site par les gardes-journées			Peu d'impact car site interdit au public + navigation interdite		Pas d'impact car site interdit au public	3	1. Programmer une tournée de surveillance du site après déconfinement, lors du week-end de l'ascension (mai)
3 Suivi des patrimoniers	Suivi des communaux utiles à la conservation de la biodiversité, du patrimoine culturel et des paysages	Suivi avifaune (limpiales, marlans, passeaux)					3	Améliorer les propositions de suivi des patrimoniers
4 Encadrement des usages	Suivi des conventions d'usage et d'occupation des recettes du domaine...						3	
5 Accueil du public	Sensibilisation : Conduite d'ateliers, Communication	Animations : animations sociales et exposition de nettoyage collective "le Propre"				Animations sociales prévues pour l'année 2020 annulées	3	Maintenir une communication par mail auprès des différents publics usagers
6 Coopération	Coopération de gestion Organismes comité de gestion Partenariats à l'échelle locale						3	

III. ACTIONS DE GESTION

o **Journée de nettoyage « Ile Propre »** :
Prévue au mois de mai, repoussée le 9 août et finalement abandonnée pour cause de COVID-19

o **Journée découverte « ta terre mère »** :
Mise en place par les responsables du club Ado (service jeunesse de la Ville de La Geste de Buch) d'une ou deux journées (suivant le nombre d'inscrits) de découverte du site avec un volet éducation à l'environnement par une action symbolique (tel que le ramassage de déchets). Ces deux journées ont été annulées suite à la Covid-19.

o **Ramassage des déchets ostréicoles, en préalable à la journée « Ile Propre »** :
Une intervention a été effectuée par l'association des inscrits maritimes de l'île aux oiseaux du 11 au 13 août, cette action a consisté au démontage d'un chaland ostréicole présent depuis plusieurs années sur les prés salés du quartier du Saous (action effectuée pour la troisième année consécutive). L'opération a associé l'équipe de gestion du site ainsi que les services techniques de la collectivité, ces derniers ayant pour mission la récupération et l'évacuation des déchets.

II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE

II.3 Incendie d'une cabane en partie privée

Le vendredi 16 octobre en fin d'après-midi est survenu un incendie sur la partie privée appartenant à la SCI Beaumartin.



Ce feu d'origine accidentelle, situé au quartier Afrique sur la cabane attribuée à Mme Agnès DOUBLE, a totalement dévasté le bâtiment, aujourd'hui réduit à l'état de cendre.

III. ACTIONS DE GESTION

III.2 Gestion, travaux, aménagements

III.2.1. Gestion du baccharis:

Les travaux d'entretien et de suivis du Baccharis, généralement organisés au printemps, n'ont pu être effectués en raison du confinement. Seule une journée d'arrachage organisée sur la partie privée par les concessionnaires, sur une parcelle prédéfinie avec l'équipe de gestion (opération réalisée depuis trois ans sur une superficie de deux ares) a été réalisée.



décembre 2020



Après six ans de gestion du Baccharis, il n'a fallu qu'une seule année pour que ce dernier se réapproprie le milieu.

III. ACTIONS DE GESTION

III.3 Suivis

III.3.1 Suivis temporels des peuplements d'oiseaux

- Recensement des couples de passereaux : Les nicheurs
- La gorgebleue
- Recensement des couples de goélands nicheurs
- Suivi des limicoles côtiers
- Suivi des Bernaches cravants

III. ACTIONS DE GESTION

- La gorgebleue

Les suivis d'estimation de la taille de la population de gorgebleues (*L. s. namnetum* Mayaud, 1934) effectué par captures sur le site au cours des saisons de reproduction depuis 2010 n'a pas eu lieu cette année. Le suivis réalisé avec la collaboration de l'ARDBA débute en mars (en plein premier confinement)



Le programme d'étude des passereaux sur le Bassin d'Arcachon et plus particulièrement sur l'île aux oiseaux par capture-marquage-recapture effectué en collaboration avec l'ARDBA, sous la direction de Michel Leconte depuis 2010 sera reconduit si possible en 2021 avec la participation de Didier et Jean Louis Domez et de Matthias Grandpierre.

Annulé

III. ACTIONS DE GESTION

- Recensement des couples de passereaux :

-Les nicheurs :

En 2020, contexte sanitaire particulier, le premier passage n'a pas pu être effectué.

Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Jeudi 9 avril 2020 Annulé	7h18	117	Recensement des nicheurs précoces
Vendredi 22 mai 2020	6h10	77	Recensement des nicheurs tardifs

Tableau comparatif des différentes espèces de passereaux recensés :

Principales espèces	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Gorgebleue à miroir	27	41	54	36	58	29	29	23	39	31
Bergeronnette printanière	68	94	86	96	95	95	85	96	91	75
Fauvette grisette	1	2	1	0	1	1	0	1	1	0
Accenteur mouchet	3	9	8	9	8	10	7	2	1	2
Troglodyte mignon	4	8	6	4	4	4	5	8	3	2
Rossignole philomèle	8	15	17	15	7	13	11	12	11	3
Verdier d'Europe	4	7	5	4	11	6	6	4	3	2
Hirondelle rustique	9	15	12	10	23	12	19	16	15	21
Merle noir	0	0	0	1	1	2	2	2	2	0
Hyppolaïs polyglotte	1	2	2	1	3	3	5	1	1	5
Cisticole des joncs	2	1	2	9	14	16	8	12	9	14
Fauvette pitchou	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0
Linotte mélocieuse	0	0	0	0	0	0	0	13	0	5
Rousserolle effarvatte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4

Les effectifs de passereaux nicheurs en 2020 semblent stables par rapport aux dernières années.

III. ACTIONS DE GESTION

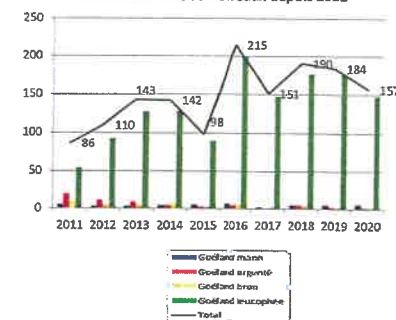
- Recensement des couples de goélands nicheurs

Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Vendredi 10 avril 2020 Annulé	08h00	114	Recensement des Goélands leucophées
Lundi 25 mai 2020	07h52	78	Recensement des Goélands argentés, marins et bruns

Résultats :

	Goéland leucophée	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Total
Nombre de couples nicheurs	148	1	2	6	157
%	94.3	0.6	1.3	3.8	100

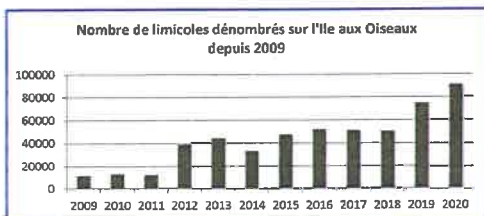
Evolution des effectifs de couples de goélands nicheurs sur l'île aux Oiseaux depuis 2011



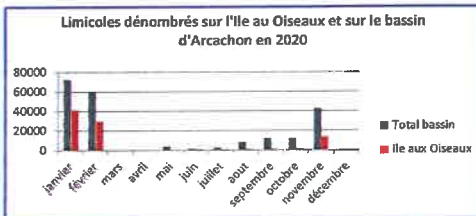
- Le nombre de couples de goélands nicheurs semble en baisse par rapport à l'année précédente. Les Goélands leucophées sont toujours largement majoritaires avec près de 95% des effectifs totaux.
- Les goélands argentés, bruns et marins sont situés sur leur limite sud de leur aire de nidification. Rappelons que l'île aux Oiseaux accueille la deuxième plus grosse colonie de goélands de la région Aquitaine.

III. ACTIONS DE GESTION

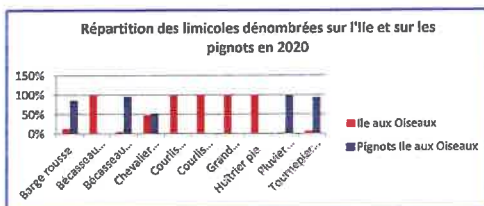
➤ Suivi des limicoles côtiers



Les reposoirs de l'île aux Oiseaux (île et pignots) ont accueilli plus de 40% des effectifs de limicoles dénombrés sur le bassin d'Arcachon en 2020.



Ce qui fait de ce site et de loin, le plus important reposoir à limicole du bassin d'Arcachon.



Le Bécasseau variable est l'espèce la plus commune avec près de 70% des effectifs comptabilisés.



III.3.2 Suivi de la population des Oedipodes des salines

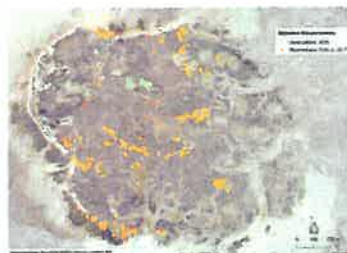
L'île aux Oiseaux semble être le site où se situe la plus importante population à l'échelle de la Gironde et a donc un rôle primordial dans la conservation de l'espèce

Le prestataire retenu est la société ANTHAXIA.

- Les premiers résultats seront communiqués début 2021
- L'étude doit être menée sur deux ans (2020-2022)
- La méthodologie a dû être adaptée au site



Individu femelle



Au total, 592 occurrences d'individus de Criquet des salines ont été faites.

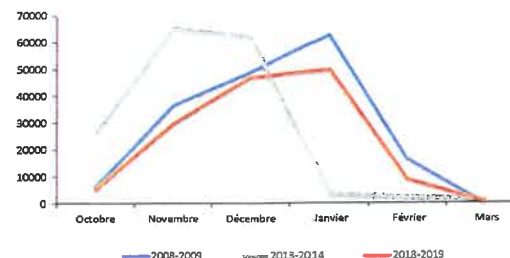


Tous les individus capturés sont numérotés

- Un criquet halophile lié exclusivement aux prés salés.
- Très rare à l'échelle de la France
- La plus importante population du Bassin est située sur l'île aux Oiseaux.
- Inscrit sur la liste rouge européenne des Orthoptères qui le classe en danger

III. ACTIONS DE GESTION

➤ Suivi des Bernaches cravants :



Mois	Effectifs estimés
Octobre 19	16 830
Novembre 19	22 562
Décembre 19	4 715
Janvier 20	1 003
Février 20	1 432
Mars 20	2 062

Figure 1 : Evolution des effectifs hivernants de bernache cravant sur le Bassin d'Arcachon pour 2008-2009, 2013-2014 et 2018-2019

- L'île aux Oiseaux s'inscrit dans les 50 sites participant au comptage des bernaches cravants
- Le Bassin d'Arcachon est le 1^{er} site d'hivernage français de l'espèce depuis les années 90
- Le site accueille en moyenne 45% de la population du Bassin d'Arcachon

III.3.2 Surveillance des espèces patrimoniales et inventaires complémentaires sur l'île aux oiseaux

- Le rapport final de l'étude menée conjointement par la linnéenne et Locusta a mis en exergue le caractère exceptionnel de l'île d'un point de vue entomologique. 19% des espèces inventoriées sont qualifiées de rares et présentent un très fort intérêt patrimonial (les autres sites inventoriés par la SLB ne présentent « que » 5 à 8 % d'espèces patrimoniales).
- Le bureau d'études Anthaxia a été retenu pour mettre en place la surveillance des espèces les plus emblématiques de l'île
- La surveillance a ainsi permis de s'assurer de la présence de 66 % des espèces, soit 33 espèces sur les 50 connues.
- L'analyse plus fine par habitat préférentiel montre que :

- 81 % des espèces liées à l'estran sablo-vaseux ont été revues (9/11);
- 37,5 % des espèces du pré salé ont été revues (3/8);
- 100 % des espèces de la plage ont été revues (6/6);
- 66 % des espèces liées à la pelouse sableuse (et plage) ont été revues (8/12)
- 53 % des espèces non typiques du littoral ont été revues (7/13).

L'analyse par statut de rareté montre que :

- 62,5% des espèces très rares (RR) ont été revues (5/8);
- 65% des espèces rares (R) ont été revues (17/26);
- 68% des espèces assez rares (AR) ont été revues (11/16).

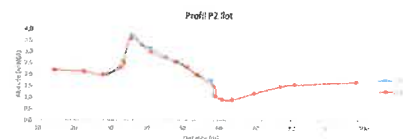
Annulé

III.3.3 Suivi de l'évolution du trait de côte

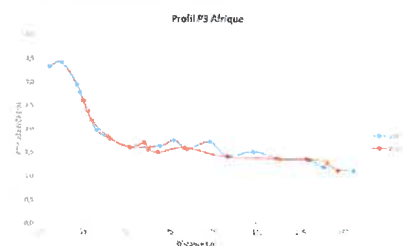
- Le jeudi 7 février, les gardes-gestionnaires, accompagnés d'un agent du BRGM, ont testé sur le terrain le protocole de suivi du trait de côte
- Le jeudi 4 juillet un relevé des douze profils par l'équipe du BRGM a été effectué, dont voici un aperçu ci-dessous.



→ sur le P3, pas d'évolution a priori significative (à noter que plus de points sur le schorre ont été levés en 2019, d'où les petits sursauts sur l'estran), mise à part un petit recul vers l'île de la frontière « schorre-slikke » à l'extrémité du profil.



→ sur le P2, un très léger engraissement sur l'ensemble du cordon (0 à 20 cm),



III.3.5 Suivi botanique

Cartographie des habitats

- Effectué par le CBNSA du 3 au 7 août et du 28 septembre au 2 octobre
- Objectifs: établir une typologie des végétations, réaliser une cartographie à partir de cette typologie et en parallèle compléter les inventaires floristiques si nécessaire en mettant l'accent sur les espèces rares ou au contraire envahissantes
- Mise en évidence de *Lecanora conizella* (Lichen) dont aucune donnée récente française n'est recensé
- Restitution prévue début 2021 par le CBNSA



III.3.4 Inventaire de la population de chiroptères

- Réalisé par le Parc Marin du Bassin d'Arcachon avec l'appui technique de la Ville
- Quatre caissons d'enregistrement munis d'un capteur sonore ont été installés sur le site
- Les résultats seront communiqués ultérieurement.



III.3.6 Suivi ponctuel des espèces



- En mars dernier, l'équipe de gestion a été alertée par des occupants de cabanes qui ont découvert des trous d'une dimension importante, qui semblent être ceux d'un Blaireau
- Individu mâle capturé par piégeage par un occupant du quartier de l'Îlot
- Observation d'un individu sur le quartier de l'Afrique
- Observation au niveau d'un lac de tonne du quartier du Saous (Mr Barsac)
- Apparition de galeries au quartier du Saous jusque sous la cabane occupée par Mme Berninet

Y-a-t'il un ou plusieurs individus?

III.3.5.1 Suivi de la fréquentation

Le suivi de fréquentation s'est déroulé du **16 mai** au **6 septembre**, comprenant **15** dates majoritairement relevées en weekend.

- La fréquentation n'a pas été plus importante que les autres années, (malgré une présence humaine assez forte sur l'ensemble du bassin d'Arcachon)
- Les chiffres indiquent à jours et heures identiques une stabilité en juillet avec une journée en pic (le dimanche 31 mai avec 1150 bateaux)
- Une sous fréquentation en aout et en septembre malgré une météo assez clémente.

III.3.5.2 Comptage pêche à pied de loisirs

Une journée nationale a été fixée le **19 aout** en début d'après-midi sur un fort coefficient (94) et une température de plus de 30°C.

→ Ont été dénombrés **166 adultes** et **27 enfants**

Ce chiffre est en forte hausse par rapport aux journées de comptage précédentes, à relier sans doute à une météo clémente ou à la période de sortie de confinement.

Les prélèvements observés sur ces deux heures de comptage portaient pour l'essentiel sur les ressources suivantes : coques, palourdes, moules, huîtres, pétoncles, couteaux, crevettes mais aussi les vers et les crabes.

III.4 Coordination des occupations et accueil du public

III.4.1 Journées européennes du patrimoine



- Programmées les samedi 19 et dimanche 20 septembre
- Dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID 19 et suite aux préconisations de Madame la Préfète, Monsieur le Maire a pris la décision d'annuler les Journées Européennes du Patrimoine

4.3 Accueil des scolaires

• Classes de CM2

Lors de l'année scolaire 2019/2020, 10 classes de La Teste de Buch auraient du participer à cette animation.

- Contenu qualitatif de l'animation (thèmes abordés) :
- Site naturel protégé et à préserver : sensibilisation et réglementation
- Patrimoine naturel et culturel du site et plus généralement du bassin d'Arcachon
- Richesse et diversité du vivant : faune et flore
- Activités humaines actuelles, nautisme, pêche, chasse...
- Découverte de la famille des Laridés.

• Collège

Le projet de classe scientifique de 6^{ème} du collège Henri DHEURLE de La Teste de Buch portant sur l'île aux Oiseaux aurait du être reconduit à la demande des enseignants pour la troisième année consécutive.

Une première intervention le 18 juin et une seconde le 15 octobre.



III.5 Coordination des occupations :

III.5.1 Conseil de quartiers

Le calendrier électoral ainsi que la Covid 19 n'ont pu permettre de réaliser les rencontres sous forme de comité de quartier facilitant la proximité des acteurs de la gestion et les usagers du site. Ils seront programmés ultérieurement.

Annulé

III.5.2 Coordination des A.O.T

La cabane Tchanquée n°3 : La cabane est inoccupée depuis le 1^{er} janvier 2020

En 2020, l'équipe de gestion s'est occupée de la mise en sécurité de la cabane :

- proposition de modification de l'arrêté **PREMAR** afin de créer une zone interdite à la navigation autour de la cabane (arrêté pris en date du **10 juillet 2020**).
- rédaction d'un **arrêté du Maire** interdisant l'accès à la cabane Tchanquée y compris l'espace compris entre les pilotis sous la cabane (arrêté en date du **6 août 2020**).
- travaux :
 - enlèvement des marches de l'escalier afin de condamner l'accès à la cabane
 - mise en place de barrières avec panneaux « ne pas franchir » autour des pilotis afin d'empêcher le public de se rendre sous la cabane
 - mise en place des poteaux matérialisant la zone interdite à la navigation (prestataire)

IV. PRINCIPALES PERSPECTIVES 2021 :

- Mise en œuvre des actions de gestion récurrentes (suivis faune/flore, trait de côte, animations, etc.)
- Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de rénovation de la cabane Tchanquée n°3
- Rénovation de la cabane de gestion située au sein du quartier Afrique (appel d'offres puis réalisation des travaux)
- Mise en place et suivi des A.O.T cynégétiques individuelles
- Suivi et participation aux procédures de renouvellement et d'attribution des cabanes
- Finalisation de l'étude entomologique par un prestataire
- Mise en place d'une stratégie pour la lutte contre les plantes envahissantes (Baccharis, Ailante)
- Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'Île aux oiseaux entre la SCI / le gestionnaire / le Conservatoire du Littoral.

La situation des AOT de cabanes :

Au 1^{er} janvier 2021, toutes les conventions d'attributions temporaires ont expirées. Le Conservatoire du Littoral a envoyé un courrier à chaque occupant pour les autoriser à poursuivre l'occupation des cabanes jusqu'à la prochaine procédure d'attribution. Trois cabanes feront l'objet d'appel à candidatures cela concerne les AOT des cabanes n°9, 30 et 37.

Gestion cynégétique :

- Le Conservatoire du Littoral, attributaire du DPM sur l'Île aux Oiseaux, est signataire du bail de chasse 2014-2023
- L'article 1er du bail: le Conservatoire doit « délivrer une autorisation d'occupation temporaire pour chaque occupant de tonnes ou de pentes dont ils sont gestionnaires »
- Ces AOT sont appelées COT (convention d'occupation temporaire)
- Depuis 2019, le Conservatoire en collaboration avec le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et les gardes-gestionnaires affectés au site, ont engagé un important travail: **un état des lieux complet des 41 tonnes de l'île** qui sera complété en 2021 par un cahier des charges précisant les modalités d'entretien

V. PLAN DE GESTION OPERATIONNEL ET PLAN DE GESTION OPERATIONNEL PREVISIONNEL

Tableau de suivi financier et organisationnel du plan de gestion de l'île aux Oiseaux - 2020

Moyens humains : 1,25 ETP (T. Dupont 3 ETP et Anas Lucas 0,25 ETP)

Thématique	Priorité de plan de gestion	N° liste action du plan de gestion	Mécanismes	Bilan annuel 2020			Prévisionnel 2021 (bon III)		
				Dépenses			Dépenses		
				Montant prévu (euros HT)	Montant E.C.R.C.	Financement	Montant prévu (euros HT)	Montant E.C.R.C.	Financement
Lancement des interventions			Mise en place des postes de gestion, et partenariat avec les autres gestionnaires partenaires.	1	113 000	0	113 000	0	113 000
				2	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				3	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				4	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				5	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				6	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				7	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				8	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				9	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
				10	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Travaux de rénovation			Rénovation annuelle de conseil de site	1	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Travaux de nettoyage			Fabrication d'un « cahier de gestion » et de rapports d'activités annuels	1	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Formation			Formation de personnel à la responsabilité des habitats et gestion associée, aux protocoles d'inventaires et de suivi, et à la composition des milieux naturels d'intérêt.	1	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000



Rapport d'activité 2020
CONSEIL DE SITE
Ile aux oiseaux

MERCI DE VOTRE
ATTENTION



Conservatoire
du littoral